

# Peyrat de Bellac



Vue de la nouvelle station de traitement-Route de Sissac

## Bulletin Municipal Année 2012

N° 21





TVA 7%

Pour tous vos petits travaux de jardinage

Déductible des Impôts à 50%

Résidence principale et secondaire

Le service d'une équipe de professionnels expérimentés et d'un matériel spécialisé

ENTRETIEN Côté JARDIN

32 avenue des Vignes - 87210 LE DORAT

Tél: 05.55.60.60.45

www.lesclefsdujardin.com

entretien.cote.jardin@orange.fr

- Tonte
- Taille de haie
- Débroussaillage
- Bêchage, binage et griffage
- Taille d'arbustes et d'arbres hors élagage...

LISA CGC

Site internet : [www.lisa-cgc.fr](http://www.lisa-cgc.fr)

Plomberie

Chauffage - SAV

Spécialiste géothermie et solaire

10 Bis Avenue Jean Jaures BELLAC

Tél: 05 55 68 10 28

Serge RESTOUEIX  
CHARPENTE  
COUVERTURE  
Zinguerie

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



Lavergne  
motoculture

Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération  
87300 BELLAC

HUSQVARNA - STIHL  
YANMAR - TORO

Vente de tous matériels de jardin  
S.A.V. assuré  
par des Spécialistes

☎ 05 55 68 09 30

Fax 05 55 68 70 49

Mail : [etslavergne@wanadoo.fr](mailto:etslavergne@wanadoo.fr)

Site : [www.etslavergne.com](http://www.etslavergne.com)

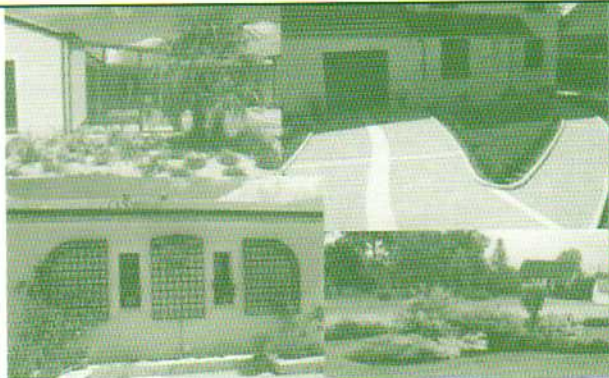


ART Côté JARDIN

32 avenue des Vignes - 87210 LE DORAT

Tél: 05.55.60.60.45

Mail : [art.cote.jardin@wanadoo.fr](mailto:art.cote.jardin@wanadoo.fr) - [www.creation-jardin-limousin.fr](http://www.creation-jardin-limousin.fr)



◆ Entrée paysagée  
(béton désactivé, enrobé,  
portail, clôtures...)

◆ Espaces verts  
(plantation, gazon, bassin,  
modèles paysagers)

◆ Eclairage et Arrosage

◆ Vente directe  
(meubles de jardin, poterie,  
végétaux, terreau, écorces...)

ENSEMBLE, construisons votre jardin



## SOMMAIRE

- P. EDITORIAL**
- 1 - Le Mot du Maire
  - 2 - Composition du Conseil Municipal
    - Hôtel de Ville
    - Bibliothèque - Vidéothèque...
    - Colis de fin d'année
  - 3 - Calendrier de transport...
    - Etat civil année 2012
    - Animations pour les jeunes...
  - 4 - Recensement militaire
    - Carte nationale d'identité
    - Passeport
    - Elections
    - Urbanisme
  - 5 - Tarifs de location du foyer club...
    - Tarifs 2013
    - Subventions...
  - 6 - Comptes administratifs...
    - Gaz de France
    - Permis de détention de chiens...
    - Campagne de sensibilisation...
    - Ramassage des encombrants
  - 7 - Ramassage des déchets verts
    - Distillateur
    - Syded Haute-Vienne
  - 8 - Eco-points- Tri sélectif
    - Ramassage des ordures...
    - Epaves - Véhicules...
    - Récupération des cartouches...
    - Télévision
  - 9 **VIE COMMUNALE 2012**
    - Participation aux frais...
    - Redevance EDF...
    - Redevance France Télécom...
    - Taxes d'assainissement
    - Entretien des chemins...
    - Renouvellement du contrat...
    - Rentrée scolaire
    - Abribus
    - Travaux de voirie
    - Réfection des trottoirs
  - 10 - Assainissement route de Sissac
    - Chemins de randonnée
    - Travaux connexes
    - Démolition immeuble Pradeau
  - 11 - Restauration des vitraux de l'église
    - Accessibilité église
    - Acquisitions diverses
    - Cimetières
    - Extension réseau éclairage public
    - Eclairage public
    - Nettoyage du ruisseau de la Borderie
    - Illuminations de Noël
    - Vandalisme
  - 12 **Fêtes et cérémonies diverses**
    - 100 ans de M<sup>me</sup> Cosson
    - Feu d'artifice
    - Cérémonies Commémoratives
    - 21 décembre
  - 13 **Année 2013**
    - Cérémonie des vœux
    - Travaux de voirie
    - Columbarium
    - Agrandissement foyer-club
    - Eclairage du terrain d'entraînement
    - Logements communaux
    - Retour en Alsace
  - 14 - Aménagement du centre-bourg
  - 15 - Accessibilité mairie
  - 16 **INFOS PRATIQUES**
    - Consultations avancées hospital...
    - Liste des assistantes maternelles...
    - Permanence des soins...
    - ADPAD
    - Permanence de l'office...
    - Services sociaux
    - ADIL 87
    - PACT
    - ASSAT
    - Pays du Haut Limousin
  - 17 **VIÉ ASSOCIATIVE**
    - Comité des fêtes de...
    - A la découverte de soi
  - 18 - Union Fédérale Limousine...
    - ACCA de...
    - Gymnastique volontaire...
  - 19 - Atelier de peinture...
    - Art'Abesque
    - Club Charles Sylvestre
  - 20 - Amicale de l'école...
  - 21 - Vélo Nature
    - PMPB
    - APPMA
  - 22 - U.S. Peyrachonne
    - Les amis-pêcheurs...
  - 23 - Kyokushinkai Peyrachon
  - 24 - Animations et Loisirs...
    - Fêtes des voisins...
- REMERCIEMENTS**

Crédit photos et rédactionnel :  
Mairie de Peyrat de Bellac  
Conception - Publicité

**BUREAU DE DESSIN D. VALLE**  
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 09 60 45 13 58 - Fax 05 55 70 32 84

## EDITORIAL

## LE MOT DU MAIRE

*L'année 2012 vient de s'achever et nous sommes entrés dans une nouvelle année, 2013. La tradition veut que nous profitons de ce calendrier pour faire le point sur les principales réalisations de l'année écoulée et essayer de dégager des perspectives pour de nouvelles réalisations au cours de l'année qui s'ouvre.*

*L'année 2013 sera, au niveau de notre pays, encore marquée par la crise économique qui n'en finit pas : le taux de chômage va s'accroître de nouveau et le pouvoir d'achat risque de se trouver amputé dans un contexte où s'exercent de fortes contraintes financières !*

*Au niveau de notre commune, il est certain qu'il est difficile de lutter contre cette crise, mais nous devons être particulièrement sensibles à la situation dans laquelle se trouvent nos concitoyens et nous avons ainsi le devoir d'éviter toute charge financière supplémentaire sur le plan de la fiscalité, pour ce qui concerne évidemment la part communale. J'ai ainsi bon espoir que nous pourrons, une nouvelle fois, **ne pas augmenter les taux d'imposition**. Si cet espoir se réalise, et ce devrait bien être le cas, cela fera **huit ans consécutivement, que les taux restent inchangés !** Nous ferons preuve de rigueur dans la gestion des finances communales comme nous l'avons toujours fait.*

*Le mot « rigueur » ne doit pas signifier pour autant que nous réduirons le rythme de nos différents investissements. L'année 2013 verra au contraire se réaliser d'importants travaux, à savoir :*

**- Aménagement du Centre-Bourg**

*Cet aménagement, qui représente un investissement important, est devenu une nécessité, ne serait-ce que pour l'indispensable sécurité des enfants et des usagers aux abords du groupe scolaire, dans un secteur très fréquenté. Ce bel ensemble comprendra des parkings, des plantations et des massifs d'ornement.*

**- Agrandissement du foyer-club**

*Les travaux sont en cours de réalisation. Cette mise en oeuvre est effectuée par les employés communaux et les adjoints qui y participent activement.*

**- Accessibilité Mairie**

*Cette accessibilité pour personnes à mobilité réduite sera réalisée conformément à l'avis favorable de la commission d'accessibilité en date du 10 décembre dernier.*

**- Travaux de voirie**

*Un nouveau programme de voirie est à l'étude.*

*Etc..., vous trouverez dans le présent bulletin toutes les informations complémentaires, que ce soit pour les réalisations de l'année 2012 ou pour les projets de l'année 2013.*

*Comme vous pourrez le constater, **nous restons très actifs** malgré la crise et de plus, nous avons une **situation financière confortable**.*

*Avant de conclure, je voudrais remercier chaleureusement les services de l'Etat, le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Communauté de Communes du Haut-Limousin pour les subventions qu'ils nous ont attribuées pour le financement de nos travaux.*

***Je voudrais aussi saluer l'engagement sans faille, la compétence et le dévouement des adjoints et conseillers municipaux qui m'ont toujours soutenu**, tous les employés communaux qui agissent toujours dans l'intérêt de la commune et font preuve de beaucoup d'efficacité et de compétence, tous les bénévoles des différentes associations qui se dévouent sans compter pour l'animation de la vie communale.*

*Je remercie également Monsieur le Directeur de l'école primaire des 2 Tilleuls et son équipe pour leur rôle éducatif auprès des enfants (au nombre de 99).*

*Je n'oublierai pas le personnel du secrétariat pour sa précieuse collaboration sur les différents dossiers.*

*Je terminerai en vous adressant pour la nouvelle année, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, les vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour chacune et chacun d'entre vous en ayant également une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quitté prématurément.*

Le Maire,  
**Claude CHABROUX**



**COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL****Maire :** M. Claude CHABROUX**Adjoints :** M. Claude CARDINAL  
M. Bernard JOLLY  
M. Jean-Guy TONDUSSON  
M. Serge MARCHADIER**Conseillers Municipaux :**M. Marcel DELAGE  
M<sup>me</sup> Odile BAUDRY  
M<sup>me</sup> Yveline RESTOUEIX  
M. Michel DELPEUCH  
M<sup>me</sup> Martine FREDAIGUE-POUPONM<sup>me</sup> Sylvie MARCHE-BICHAUD  
M. Jean-Louis MOINOT  
M. Michel PRELADE  
M. Christian DEVAINE  
M. Didier BREDIER**Permanence d'un adjoint :** Une permanence est assurée à la mairie par un adjoint les vendredis de 14h à 15h. Vous pouvez appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous.**HOTEL DE VILLE**Rue de la Colline - Tél. : **05 55 68 11 08** - Télécopie : 05 55 68 74 01  
Courriel : [mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr](mailto:mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr)Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Le samedi de 8h45 à 12h

En dehors des périodes d'ouverture, nous vous informons qu'un répondeur est à votre disposition, n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

**BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES**

Suite à l'ouverture de la médiathèque de Bellac, notre bibliothèque dépend à présent du réseau intercommunal de lecture du Haut-Limousin.

Afin de mettre en place cette nouvelle organisation, notre structure a dû fermer ses portes durant l'été.

Depuis le 18 septembre 2012, les lecteurs peuvent reprendre leurs habitudes et fréquenter notre point lecture en respectant le nouveau règlement intercommunal du réseau lecture. A chaque adhésion, les abonnés recevront un exemplaire de ce règlement dans lequel les nouvelles conditions de prêt seront notifiées.

**HORAIRES D'OUVERTURES****Bibliothèque / Vidéotheque :**

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale. Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

**COLIS DE FIN D'ANNEE**

230 colis confectionnés par une entreprise régionale ont été offerts par la Municipalité distribués par les employés communaux aux personnes de plus de 70 ans. Parmi ces colis, 10 étaient destinés à des personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

**Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier de ce colis.****Colis de Noël 2012**

Le colis comprend :

- 1 bouteille d'apéritif à la châtaigne 'Magie des Fêtes' de 11.5% vol.
- 1 bouteille de blanc 'Château de Lirepail' - Côtes de Bergerac de 11.5% vol.
- 1 bloc de foie gras de canard de 150gr
- 1 bouteille de rouge 'Château de Lirepail' Bergerac de 12.5% vol.
- 1 bocal de jambonneau persillé à l'ancienne 350gr
- 1 terrine de canard au magret de 180gr
- 1 terrine de caille au Cabernet Sauvignon de 180gr
- 1 bocal de civet de canard aux cépes de 750gr
- 1 ballotin de truffes fantaisie
- 1 panier de fruits en pâte d'amande 150gr
- 8 papillottes

Ce bel ensemble accompagné d'une carte « Le Maire, le Conseil Municipal présentent à toutes et à tous leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année 2013 »



Colis de Noël 2012



**CALENDRIER DE TRANSPORT EN CAR POUR L'ANNEE 2013**

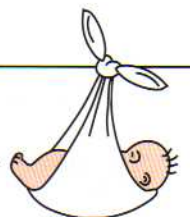
Ligne aller retour PEYRAT DE BELLAC/BELLAC (départ et arrivée Place Saint-Maixent) :

**MATIN**

vendredi 1<sup>er</sup> février  
 vendredi 1<sup>er</sup> mars  
 samedi 30 mars  
 mardi 30 avril  
 samedi 1<sup>er</sup> juin  
 lundi 1<sup>er</sup> juillet  
 jeudi 1<sup>er</sup> août  
 samedi 31 août  
 mardi 1<sup>er</sup> octobre  
 jeudi 31 octobre  
 samedi 30 novembre  
 mardi 31 décembre

**ETAT CIVIL ANNEE 2012****NAISSANCES :**

le 1<sup>er</sup> mai Eléna VERGNE  
 le 1<sup>er</sup> août Lily AUPETIT  
 le 11 septembre Lyséa Elisabeth Suzanne Yvette LEBERT  
 le 09 novembre Milicent JOUHANNAUD  
 le 12 novembre Emily ELDRIDGE-DOYLE  
 le 21 novembre Aily Joseph COLAS  
 le 20 décembre Maya Marine CHENE  
 le 20 décembre Célenia RENARD

**MARIAGES :**

le 30 juin FROMENTIN Ronan Louis et LETOUSEY Gwénaëlle Marie-Noëlle Dominique  
 le 21 juillet COLAS Guillaume Baptiste et KUSS Audrey Chantal Denise  
 le 08 septembre BELIN Pierre et DUCHIRON Amélie Virginie

**DECES :**

le 30 janvier André Denis BONNIN  
 le 12 février Jean Pierre DUBIS  
 le 27 février Marie-Louise FAURENT épouse BOUNAUD  
 le 21 avril Albert MASDOUMIER  
 le 26 avril Serge Malik SOUALMI  
 le 05 août Paulette RABION épouse BOUIN  
 le 11 août Jacques René Jean CHAMBINAUD  
 le 17 août Simone Lucienne Alphonsine ROBILLARD épouse RULLIER  
 le 08 octobre Bernadette Julia DESPIERRES épouse SPRUYTTE  
 le 12 octobre Louis Jean Pierre MORICHON  
 le 20 octobre André GAILLARD  
 le 15 novembre André Léon DEMAILLAT  
 le 24 novembre Yvonne DUQUERROY veuve RAFFIER  
 le 24 décembre Elise Denise AUGUSTE veuve THIBAUD

**ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS**

La Communauté de Communes du Haut Limousin propose aux jeunes de 13 à 25 ans des sorties au tarif unique de 10 € dans divers domaines (Création, sports, arts et spectacles...)

**Renseignements :** Communauté de Communes du Haut Limousin - 14, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC  
 Tél. : 05 55 60 09 99 - 06 84 13 47 63 - Courriel : [cchautlimousin@wanadoo.fr](mailto:cchautlimousin@wanadoo.fr)

Le « passeport jeunes » peut être retiré en Mairie, ou au bureau de la communauté de communes à BELLAC.

Ce dernier permet :

- de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes (réalisations possibles si 15 jeunes minimum inscrits),
- de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- les vacances sportives,
- les stages culturels l'été.



## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons ou filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille.

**Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.**

**Lors du recensement en Mairie, une attestation leur sera alors délivrée. Il sera primordial de la conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD). Cette dernière leur sera également réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.**

## **CARTE NATIONALE D'IDENTITE**

Pour une demande de carte nationale d'identité, **l'intéressé doit personnellement se présenter à la Mairie** pour remplir l'imprimé, signer la demande et procéder au relevé de l'empreinte digitale. Il devra en outre se munir des pièces suivantes :

- une copie intégrale d'acte de naissance à demander à la Mairie du lieu de naissance (**uniquement en cas de 1<sup>ère</sup> demande**)
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...). Dans le cas d'un enfant mineur ou majeur domicilié chez ses parents, il faut produire un justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois, un justificatif d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par les parents qui hébergent l'enfant.
- l'ancienne carte d'identité (**Si cette dernière n'est pas restituée, un droit de timbre de 25 € est exigé**)
- 2 photos d'identité de préférence noir et blanc prises de face (pas de photos laser ni de fond couleur)

Les délais d'obtention étant d'environ 3 semaines lors du dépôt du dossier en mairie, pensez à vérifier la validité de ces cartes avant vos départs en vacances ou les examens de fin d'année scolaire des jeunes.

## **PASSEPORT**

La demande d'un passeport biométrique est à faire à la mairie de Bellac accompagnée des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF ou France Télécom ou eau...)
- deux photos d'identité de face, récentes, identiques (voir planche fournie en mairie) FORMAT 35 mm x 45 mm (photomaton agréé ou photographe agréé uniquement)
- l'ancien passeport ou le procès-verbal de perte ou de vol
- 1 timbre fiscal à 86 € pour un majeur (42 € pour un mineur de + de 15 ans 17 € pour un mineur de - de 15 ans).
- une pièce d'identité en cours de validité

## **ELECTIONS**

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

## **URBANISME**

### **- Plan cadastral**

Le plan cadastral français est disponible sur le site des impôts : <http://www.cadastre.gouv.fr>

Ce service vous permet de rechercher, consulter, commander des feuilles de plans et éditer vos extraits cadastraux.

### **- Déclaration de travaux / permis de construire**

Les imprimés à compléter ainsi que les notices explicatives sont à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Rubriques Logement - constructions



**TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT**

au 01.01.2013 SALLE DU HAUT

LOCATION DU BAR SEUL : 130 €  
 LOCATION SALLE DU HAUT : 330 €  
 LOCATION SALLE DU BAS : 140 € (Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune)

**TARIFS 2013**

**Cantine** : 2,50 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012

**Garderie** : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis. Au 1<sup>er</sup> novembre 2012 le prix de la garde est fixé à **1,20 €/enfant/garde** et gratuit pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille.

**Concession cimetièrre** : applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013

- concession temporaire (15 ans) : **45 € le m<sup>2</sup>**
- concession trentenaire : **55 € le m<sup>2</sup>**
- concession cinquantenaire : **75 € le m<sup>2</sup>**
- concession perpétuelle : **100 € le m<sup>2</sup>**

**Tarifs funéraires** : applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013

- creusement d'une fosse simple : **345 €**
- creusement d'une fosse double : **485 €** (profondeur 2.10 m)
- ouverture, nettoyage et fermeture d'un caveau ou d'une case dans le columbarium : **115 €**

**Tarif columbarium** : La concession d'une case accueillant 1 à 3 urnes cinéraires est délivrée aux tarifs suivants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- 10 ans : **335 €**
- 15 ans : **355 €**
- 30 ans : **535 €**
- 50 ans : **640 €**
- perpétuelle : **955 €**

La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite.

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir est consultable en Mairie.

**Tarif caveau communal** :

Le caveau communal peut être utilisé gratuitement pendant 3 mois. Au delà de cette durée, le tarif est fixé comme suit :

- Du 4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> mois : **0,55 €/jour**
- Du 7<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> mois inclus : **3,00 €/jour**

L'utilisation de ce caveau est limitée à neuf mois maximum.

**SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****POUR L'ANNEE 2012**

- Association Française des Sclérosés en Plaques .....	30 €
- Association Française contre les Myopathies .....	30 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls .....	350 €
- Association Départementale de la Prévention Routière .....	30 €
- Union Fédérale Limousine des Combattants et V.G. ....	250 €
- Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) .....	70 €
- Union Sportive Peyrachonne .....	700 €
- Shogun Karaté Kyokushinkai Peyrachon .....	260 €
- Association Vélo Nature .....	110 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes .....	20 €
- FNATH.....	100 €
- Association « Jour de soie » .....	250 €
- Association « Jour de Soie » (Subv exceptionnelle - tableau pour venue des Alsaciens) .....	50 €
- Art'Abesque .....	200 €
- Point Multimédia de Peyrat de Bellac .....	100 €
- Secours Populaire Français .....	30 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC) .....	110 €
- Comité des Fêtes .....	350 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme » .....	230 €
- ACCA de Peyrat de Bellac .....	400 €
- A la découverte de soi « Sophrologie » .....	250 €
- Noussat Adhère .....	150 €
- ALPB (pour concert du 15/09/12 à l'église de Peyrat dans le cadre des Journée du Patrimoine) .....	250 €
- Pupilles de l'enseignement public .....	30 €



**COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 ET BUDGETS 2012****Approbation du compte administratif 11**

Sous la présidence de Monsieur Claude CARDINAL, le compte administratif de 2011 dressé par Monsieur le Maire C. CHABROUX est adopté ainsi :

■ **Compte administratif principal**

- dépenses de fonctionnement : 760 997.34 €
- recettes de fonctionnement : 1 259 086.53 €
- dépenses d'investissement : 227 102.05 €
- recettes d'investissement : 433 539.66 €

■ **Compte administratif annexe service public d'assainissement**

- dépenses de fonctionnement : 25 338.87 €
- recettes de fonctionnement : 52 889.26 €
- dépenses d'investissement : 52 070.68 €
- recettes d'investissement : 209 892.92 €

**Vote du budget primitif 2012**

■ **Service public d'assainissement**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 mars 2012 a fixé le prix de la surtaxe communale à :  
Partie fixe : 50 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables  
Partie variable : 1.35 €/ M3 d'eau consommée à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012

- dépenses et recettes d'investissement : 367 859 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 42 946 €

■ **Budget principal**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget principal avec un produit fiscal de 317 795 €, avec des taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %.

La commune peut être fière de sa gestion puisque les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2006, soit 7 années consécutives.

- dépenses et recettes d'investissement : 629 981 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 839 519 €

**GAZ DE FRANCE**

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet [www.dictplus.com](http://www.dictplus.com)  
En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) : le 0 800 455 416

**PERMIS DE DETENTION DE CHIENS  
DE 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> CATEGORIE**

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie)

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.

**CAMPAGNE DE SENSIBILISATION  
« DIVAGATION D'ANIMAUX SUR  
LES VOIES FERREES »**

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Le ramassage des encombrants relève désormais de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin**. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

**PRINCIPE DE LA COLLECTE :**

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.  
Tél. : 05 55 76 22 78.

**Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2013**

- |                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| - Mardi 22 janvier | - Mercredi 03 juillet |
| - Jeudi 25 avril   | - Mercredi 30 octobre |



### LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. **Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...**

#### SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- les déchets verts
- les gravats
- les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (Exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants ...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieur à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

Pour tout renseignement appeler le 05 55 76 22 78  
ou [ass-maximum@wanadoo.fr](mailto:ass-maximum@wanadoo.fr)

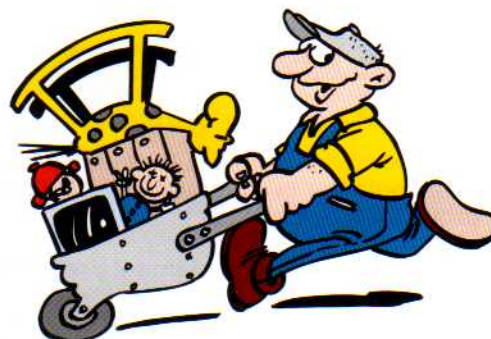
Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.

### RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS ET ORDURES MENAGERES

La collecte de ramassage des déchets verts étant de la **compétence de la Communauté de Commune du Haut-Limousin**, notre collectivité ne procédera plus au ramassage de ces déchets. Toutefois, la prestation de service de collecte des ordures ménagères arrivant à échéance le 31 mars 2013, une étude a été confiée au Cabinet Girus afin d'améliorer le tri sélectif, réaménager les collectes et prendre en compte les services actuellement rendus par certaines communes comme la nôtre au titre des déchets verts. Une concertation est donc en cours afin de pouvoir continuer à proposer cette prestation de collecte de déchets verts à nos administrés.

### DISTILLATEUR

Monsieur Lucien RAYNAUD informe ses clients qu'il restera désormais en poste fixe au lieu-dit « La Grange Vignaud » à MEZIERES SUR ISSOIRE, et ce, en accord avec le service des douanes et la mairie de Mézières/Issoire. Tél. : 05.55.68.32.45



### SYDED — Horaires des déchetteries

	ETE	HIVER
<b>Déchetterie de SAINT BONNET DE BELLAC</b> Route de Châteauneuf – Tél. : 05.55.60.80.73	1 <sup>er</sup> AVRIL / 30 SEPTEMBRE 14H – 17H lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 <sup>er</sup> OCTOBRE / 31 MARS 14H – 16H30 lundi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi
<b>Déchetterie de NOUIC</b> Le Moulin à Vent – Tél. : 05.55.60.86.44	1 <sup>er</sup> AVRIL / 30 SEPTEMBRE 9H – 12H lundi, mardi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 <sup>er</sup> OCTOBRE / 31 MARS 9H30 – 12H lundi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi

**Déchetterie**

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

**Pour aller plus loin**

**Pensons Nature !!**

- Utilisons des sacs réutilisables
- Fabriquons notre compost
- Buivons l'eau du robinet
- Utilisons des produits rechargeables
- Indiquons STOP PUB sur la boîte aux lettres
- Privilégions les produits avec moins d'emballages
- Limitons les impressions papiers

**Un doute, une question ???**

**SYDED** 19, rue Cruveilhier  
B.P. 13 114  
tous éco-citoyens ! 87031 Limoges cedex 1  
Tél. 05 55 12 12 87

[www.syded87.org](http://www.syded87.org)

Chaque administré du territoire de la Communauté de Communes du haut-Limousin peut fréquenter ces déchetteries. Il devra alors se munir de la carte recypart établie par le SYDED ou bien en faire la demande auprès de la déchetterie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



## ECO-POINTS - TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que la commune participe au tri sélectif des ordures ménagères et qu'il y a lieu de déposer les déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet.

Nous vous informons que les éco-points se trouvent :

- à Sissac
- sur le parking du foyer-club
- Rue des Bruyères à côté du conteneur à huile

**Nous vous signalons qu'il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères aux abords des éco-points sous peine de poursuites.**

**En effet, le ramassage des ordures ménagères s'effectuent au porte à porte une fois par semaine.**

Continuez à procéder au tri sélectif, car il permet de réduire votre facture car les matériaux sont revendus et le produit est déduit du coût global inscrit sur la facture. En effet, sans tri, aucun recyclage n'est possible et le volume d'ordures ménagères augmente ce qui accroît encore plus les coûts de traitement.

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Actuellement, le service est confié à l'entreprise ISS. N'hésitez pas à **contacter la Communauté de Communes en cas de problèmes de collecte.**

**Pour tous renseignements complémentaires, vous voudrez bien contacter :**

Communauté de Communes du Haut Limousin  
12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC  
Tél : 05 55 60 09 99 - Courriel :  
[cchautlimousin@wanadoo.fr](mailto:cchautlimousin@wanadoo.fr)

Le ramassage des ordures ménagères a lieu :

### Collecte du mardi

Le Bourg de Peyrat, le Pont du Vincou, la Colline, Beaubeloup, Beaujour, Bellevue, Tous Vents, Le Cluzeau, les petits breuils, la vergne, Chez Couchet, Lavaud Buisson, la Chèze, Beissat, le Pont de Beissat, la Gare, les Champorées, Noursat, le Bost Blanc, les Chabannes, Les moutes, le Pont de Lannaud, La Brégère, Route de Sissac, la Roche Vigeanne, Le Moulin de Chélipeau, Montmartre, La Ribière, Plaisance, le Grelard, Gouttepagnon, Les Ribes, Sissac, Chez Giraud, la Borderie, le Verger, Le moulin du Verger, La Betouille, Le Repaire.

### Collecte du mercredi

Le Montroy, le Couret, la Petite Gasne, le Petit Vignaud, le Vignaud, Chez Gauchoux-Bas et Haut, le Moyard, Châtaignier, Le Breuil Bas, le Breuil Haut, Le Villard, L'étang, la lande, Lagedamont, Pierrefitte, la Thibeauderie, Beausite, Gros Pommier, La Traverserie, Les Ages.

**Les ordures devront être conditionnées dans des sacs ou contenants réglementaires (veiller notamment à la solidité par exemple) et déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).**

## EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil général de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit.**

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

## RECUPERATION DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

La Ligue contre le Cancer récupère les cartouches d'encre usagées afin de permettre la réalisation d'une double action :

- pour le comité 87 de la Ligue contre le Cancer, une recette financière pour les emballages ayant une valeur marchande.
- Pour l'environnement, la certitude d'un traitement industriel approprié pour les modèles non recyclables.

Par conséquent, la commune s'associe à cette démarche, et vous propose de collecter vos cartouches d'encre usagées pour les transmettre à la Ligue contre le Cancer qui vient collecter régulièrement à la Communauté de Communes du Haut Limousin - 12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC. Alors n'hésitez plus, ramenez-nous vos cartouches d'encre, vous ferez d'un geste deux bonnes actions !

## RAPPEL

**Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone est passible d'une amende de 1520 euros).**  
**Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.**

**Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.**

## TELEVISION

Vous rencontrez des difficultés de réception avec la Télévision Numérique Terrestre (TNT), composez le :

**0825 625 625**





## ANNEE 2012

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2012

Le conseil municipal a voté une participation de 4,00 euros/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2012.

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 1 258.90 euros pour l'année scolaire 2011/2012 concernant 3 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

### REDEVANCE EDF POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

EDF a versé à la commune la somme de 189 euros au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2012.

### REDEVANCE FRANCE TELECOM POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom a versé à la commune la somme de 2 230 euros au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2012.

### TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 euros** (délibération de conseil municipal en date du 06 décembre 2011) est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA

3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC - Tél : 0 811 902 903

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

Dans le cadre des contrôles des installations individuelles, la prestation est facturée semestriellement directement sur la facture d'eau.

### ENTRETIEN DES CHEMINS ET ACCOTEMENTS

Les travaux d'entretien de débroussaillage des routes ont été confiés à Monsieur Gilles JOYEUX moyennant la somme de 4 051 euros TTC.

### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 488.40 euros H.T. qui comprend 2 traitements par an pour les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Noussat.

### RENTREE SCOLAIRE

Suite à la restructuration du groupe scolaire effectuée l'an passé, les conditions d'accueil sont toujours aussi bonnes.

Ainsi, l'effectif a augmenté : 97 élèves dont 12 arrivants, ont été accueillis ce mardi 04 septembre 2012.

L'équipe enseignante reste stable sous la direction de Monsieur CHAMPEYMONT.

La répartition est la suivante :

- Classe de Petite - Moyennes et Grande sections : M<sup>me</sup> Catherine RIVIERE
- Classe de CP et CE1 : M. Laurent CHAMPEYMONT qui assure également les fonctions de Directeur
- Classe de CE2 – CM1: M<sup>me</sup> Marie CAVAGNE
- Classe de CM1 – CM2 : M<sup>me</sup> Zélia VERHOEVEN



Rentrée scolaire avec l'équipe enseignante (en présence du Maire pour la prise de vue)

### ABRIBUS

Un second abribus a été installé Route de Beaujour. Cet abribus, financé par le Conseil Général, est destiné aux enfants du secondaire dans l'attente du car.

### TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie pour l'année 2012 d'un montant total de 16 191.08 euros T.T.C. s'est établi comme suit :

- Réfection de l'allée des Bosts
- Réfection de la VC de La Borderie
- Réfection de la VC3 rue de la Chapelle – Sissac
- Réfection de l'Avenue du Stade

### REFECTION DES TROTTOIRS

La réfection des trottoirs le long de la RD 49 et 49A bis a été réalisée par l'entreprise COLAS pour un montant de 96 901.36 euros T.T.C. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 40% dans le cadre des C.T.D.



## ASSAINISSEMENT ROUTE DE SISSAC

La réception des travaux de cette nouvelle station de traitement des eaux usées implantée route de Sissac a eu lieu le 29 juin 2012. Cette station, d'une capacité de 250 équivalents habitants sera évolutive, pour accueillir à terme une capacité de 700 équivalents habitants. L'ancienne station, construite en 1976, sera ainsi supprimée complètement de son état devenu obsolète.

Cette nouvelle et belle réalisation se veut écologique avec 2 bassins sur 2 étages et comprend un filtre avec plantation de roseaux, d'où un rejet zéro. Les réseaux eaux usées et eaux pluviales sont séparatifs.

Le coût de cette opération s'élève environ à 350 000 euros TTC.

Les subventions accordées sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 40%
- Conseil Général de la Haute-Vienne : 10% pour les réseaux et 15% pour la station

Des remerciements s'adressent :

- au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour ces subventions,
- à l'entreprise Conseils Etudes Environnement qui a assuré la maîtrise d'œuvre
- à la SOTEC-HEBRAS
- au maire et aux adjoints chargés de la commission des travaux
- Messieurs OSBORNE et SAUNDERS, propriétaires des terrains qui ont bien voulu collaborer à une entente amiable pour la cession de ces terrains nécessaires à l'implantation de cette station ainsi qu'au locataire fermier, M. BOWES.

## CHEMINS DE RANDONNEE

Les 3 circuits de randonnée inscrits au PDIPR ont été balisés par la commune avec la collaboration du Conseil Général et sont donc opérationnels depuis l'été 2012.

Si vous souhaitez découvrir ces trois sentiers (La Roche Vigeanne, La Croix de la Pile et la Liaison vers Bellac par la Petite Gasne), des topofiches sont à votre disposition à l'Office de Tourisme du haut-Limousin ou téléchargeables sur le site [www.tourisme-haut-limousin.com](http://www.tourisme-haut-limousin.com)

## TRAVAUX CONNEXES

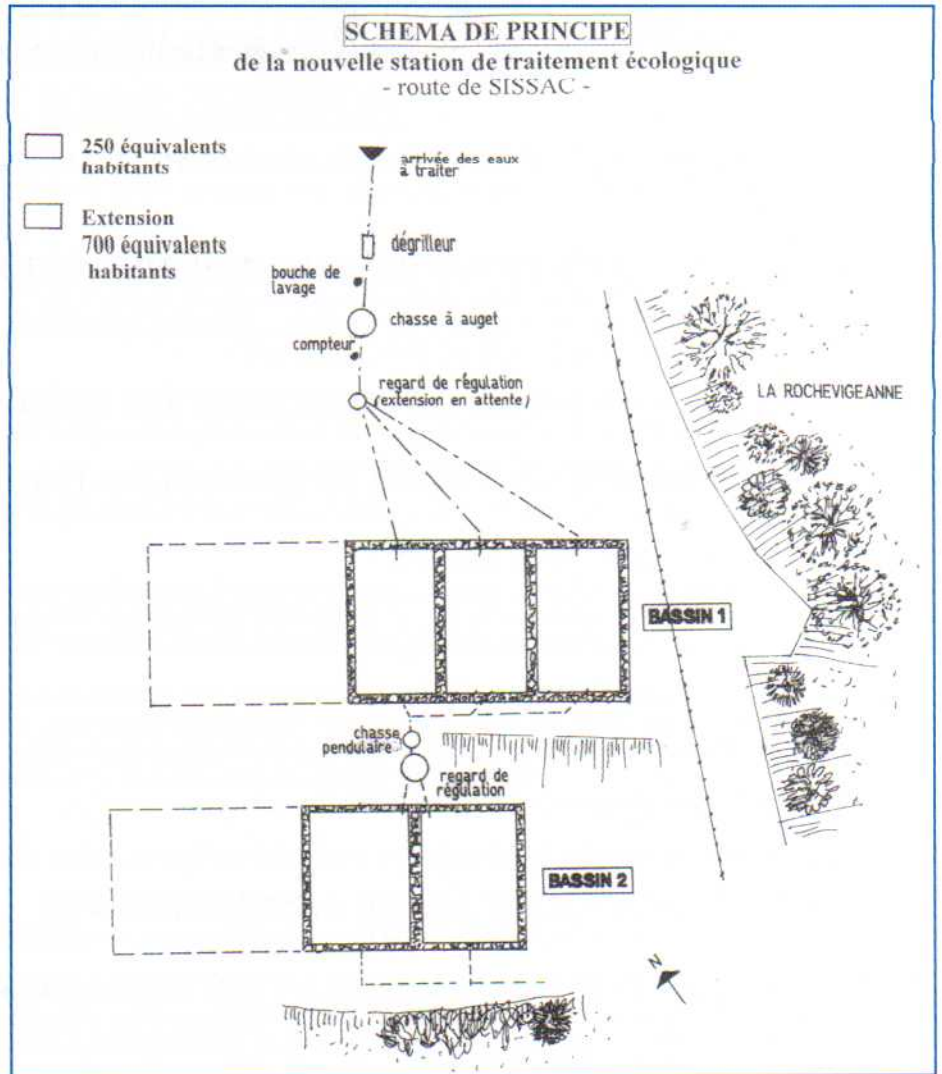
Les travaux de remise en état des terrains et de clôture situés dans le périmètre de remembrement suite à la Déviation de Bellac se sont achevés en fin d'année sous la conduite de Monsieur CHENE, maître d'œuvre et la collaboration de la commune. Ces travaux d'un montant de 211 438 euros H.T. sont intégralement remboursés par l'Etat.

Dans le cadre de ces travaux, une passerelle a été réalisée sur le ruisseau de La Borderie (entre la RD147 et la déviation) permettant la future liaison en PDIPR de Châtaignier au vieux Pont de Beissat (projet en cours).

## DEMOLITION IMMEUBLE PRADEAU

Suite à l'ordonnance du juge judiciaire en date du 14 décembre 2011, la commune a donc procédé à la démolition de l'immeuble PRADEAU pour des raisons de sécurité.

La commune envisage à présent d'acquérir la parcelle de terrain afin d'améliorer l'aménagement routier de ce carrefour en collaboration avec le Conseil Général. Les démarches administratives sont en cours mais seront longues en raison de l'importance de l'indivision.





## RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

La restauration de 6 vitraux de l'église a été confiée à M<sup>me</sup> Lydia SANDRU, jeune auto-entrepreneuse de Chaptelat (ayant acquis son expérience professionnelle auprès d'un maître verrier limougeaud) pour un montant de 11 008.75 euros.

Une subvention à hauteur de 40% vient d'être accordée par le Conseil Général.

## ACCESSIBILITE EGLISE

L'accessibilité aux abords de l'église a été réalisée cet été par l'entreprise COLAS pour un montant de 4 342 euros T.T.C. comprenant un décaissement général de la plateforme, empierrement et revêtement en enrobé rouge à chaud. Une subvention a été accordée par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 20%.

## ACQUISITIONS DIVERSES

- Copieur numérique avec meuble pour le secrétariat : 4 700 euros TT.C.
- Tronçonneuse service technique : 373 euros T.T.C.

## CIMETIERES

Comme tous les ans au moment des Rameaux et de la Toussaint, nos cimetières ont été remarquablement fleuris par les familles afin d'honorer leurs défunts. Comme vous pouvez le constater, un entretien particulier est réservé à ces lieux de recueillement et au plus grand respect des défunts et de leurs familles.



## EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public a été installé Route du Breuil ; des travaux d'extension ont été réalisés route de Beaujour et route de Sissac pour un montant total de 4 005 euros T.T.C. Ces travaux réalisés par l'entreprise SIERVELEC ont été subventionnés par le SEHV pour un montant de 1 395 euros.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Toute panne de lampe doit être signalée en Mairie assez rapidement. Toutefois, nous tenons à préciser qu'un seul passage par trimestre est prévu pour l'entretien de l'éclairage public compte-tenu du coût important du déplacement d'une nacelle. Par conséquent le remplacement des lampes défectueuses ne sera réalisé que lors de leurs visites. Nous vous remercions de votre compréhension.

## NETTOYAGE DU RUISSEAU DE LA BORDERIE

Sous l'égide du SIABG (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement du Bassin de la Gartempe) et avec le concours de l'association Solidarité Accueil (Organisme de réinsertion), le ruisseau de la Borderie dont la source commence dans les Bois du Roi et jusqu'à sa rencontre avec la Gartempe a fait l'objet d'un grand nettoyage. Débroussaillages des rives, coupes des arbres risquant de tomber, enlèvement des embâcles etc.. Cela permettra entre autre, de faciliter l'accès aux pêcheurs. Les travaux ont été suivis par les adjoints délégués.

L'association remercie tous les propriétaires riverains de la rivière qui ont été très coopératifs pour le passage de gros engins dans leurs champs.

## ILLUMINATIONS DE NOEL

Un effort est réalisé chaque année afin d'illuminer notre commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Toutefois, il est difficile et très coûteux de faire plus. **Bon nombre de communes n'en sont pas à notre stade.** Par ailleurs, nous adressons nos sincères félicitations aux administrés et notamment à Brigitte THIBAUD qui, de part leur créativité et leur imagination en matière d'illuminations, ont participé à marquer les festivités de fin d'année.



## VANDALISME

Nous déplorons à nouveau un retour du vandalisme. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie. Des recherches sont en cours ; les auteurs des différents délits seront punis en conséquence.



**100 ANS DE M<sup>me</sup> COSSON**

Madame COSSON Jeanne, née GLANGER le 18 mars 1912 à BELLAC, Peyrachonne depuis 1946 au lieu-dit « Le Pont de Beissat » vient de fêter son 100<sup>ème</sup> anniversaire cette année.

A cette occasion cette dernière a accepté une petite convivialité en toute simplicité et à sa demande dans l'intimité, au cours de laquelle le Maire lui a apporté toute son amitié pour leurs excellentes relations. Monsieur CHABROUX se devait de préciser par ailleurs qu'elle figurait sur les registres d'état civil en tant que 7<sup>ème</sup> centenaire de la commune. Preuve qu'il fait bon vivre à PEYRAT DE BELLAC !...».

**FEU D'ARTIFICE**

Le 21 juillet 2012, la Municipalité a offert pour la 3<sup>ème</sup> fois un magnifique feu d'artifice. Ce dernier a été tiré du complexe sportif avec les encouragements et une salve d'applaudissements de l'assistance qui était une nouvelle fois très nombreuse au rendez-vous.

**CEREMONIES COMMEMORATIVES**

A l'occasion des cérémonies commémoratives des 8 mai, 18 juin et 11 novembre, nous nous sommes réunis devant le Monument aux Morts, sur la tombe du soldat inconnu ainsi que devant la stèle du Vincou afin de rendre hommage aux victimes des deux grandes guerres.



Cérémonie du 11 novembre

**21 DECEMBRE**

Malgré le temps pluvieux, le Père Noël a rendu sa visite habituelle aux élèves de l'école des Deux Tilleuls de Peyrat-de-Bellac ce vendredi 21 décembre 2012. Ce personnage tant attendu a distribué bonbons et chocolats aux enfants et aux adultes de l'école. Un grand moment de plaisir pour tous.

Pour rendre la fête encore plus belle, la municipalité de Peyrat-de-Bellac organisait un goûter dans le restaurant scolaire pour offrir un moment de plaisir aux élèves avant des vacances bien méritées. Tous les élèves ont alors partagé des bols de chocolat chaud, des verres de jus d'orange, des viennoiseries et de nombreux sourires.

L'ensemble des élèves et l'équipe éducative de l'école des Deux Tilleuls remercient le Père Noël, les services municipaux et tout particulièrement Monsieur le Maire, Claude Chabroux, pour ce très agréable moment passé ensemble.

Bonnes fêtes de fin d'année 2012.



Visite du Père Noël aux 99 élèves de l'école des 2 Tilleuls.



## CEREMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 18h00 au foyer-club polyvalent. Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité. La présence de tous sera la bienvenue pour partager ce moment de convivialité.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Un nouveau programme de voirie est à l'étude pour l'année 2013.

## COLUMBARIUM

Selon la loi du 19 décembre 2008, un site cinéraire doit comprendre un aménagement pour la dispersion des cendres et doit être également doté d'un équipement mentionnant l'identité du défunt dont les cendres auront été dispersées.

A cet effet, nous avons donc sollicité l'entreprise COURTILOUX afin de réaliser cet équipement qui comprend la fourniture et pose d'un puits de dispersion et d'une stèle en marbre rose pour un montant de 4 323 euros T.T.C.

Le puits de dispersion sera de forme octogonale (diamètre 1.10 m) en marbre rose de la clarté en partie supérieure et en marbre noir d'Afrique en soubassement, avec galets en surface.

La stèle sera également en marbre rose de la clarté, soubassement en marbre noir d'Afrique avec 50 plaques dorées pour l'inscription des défunts.

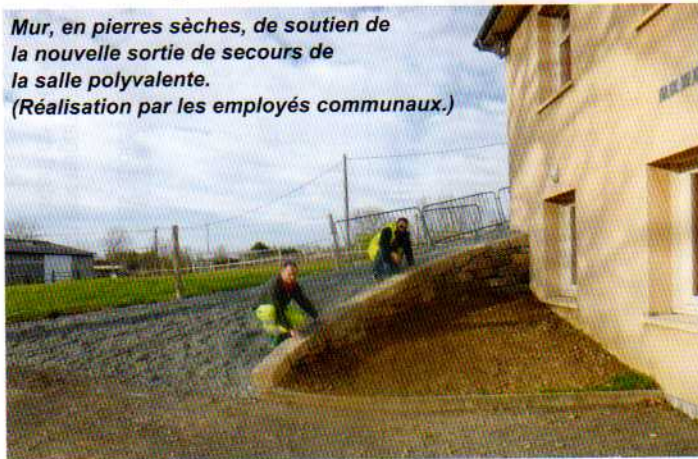


## AGRANDISSEMENT FOYER-CLUB

Le permis de construire du local de rangement a été délivré en fin d'année 2012.

Les travaux ont été entrepris par le service communal et adjoints courant décembre 2012 et devraient s'achever courant 2013. Ce local de 70 m<sup>2</sup> sera destiné au stockage des petits équipements sportifs de l'école ainsi que le mobilier mis à la disposition des usagers de notre salle polyvalente.

*Mur, en pierres sèches, de soutien de la nouvelle sortie de secours de la salle polyvalente.  
(Réalisation par les employés communaux.)*



*Agrandissement de la salle polyvalente-local de rangement.  
(Travaux en cours par les employés communaux en collaboration avec des personnes compétentes du conseil municipal.)*



## ECLAIRAGE DU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

De nombreux devis sont à l'étude afin de palier à une amélioration d'éclairage du terrain d'entraînement.

## LOGEMENTS COMMUNAUX

Afin d'améliorer les conditions de chauffage en raison d'appareils devenus obsolètes, l'ensemble des immeubles communaux seront dotés de nouveaux radiateurs radiants.

## RETOUR EN ALSACE

Suite à l'invitation par le Maire et le Conseil Municipal de TRIMBACH, une délégation de notre commune s'est rendue en Alsace du 13 au 16 mai 2010 en vue de l'inauguration des rues « Peyrat de Bellac » et « La Croix sur Gartempe » dans un lotissement nouvellement créé.

Pour les remercier de leur chaleureux accueil, il était de notre devoir de les inviter à venir nous rendre visite à Peyrat de Bellac et à La Croix sur Gartempe. Leur voyage a donc eu lieu pendant le week-end de l'Ascension du 02 au 05 juin 2011.

En collaboration avec la municipalité de la Croix sur Gartempe, plusieurs manifestations ont été organisées.

A cet effet, il était nécessaire de prendre au préalable un arrêté du Conseil Municipal concernant la réception des Alsaciens en retour, le week-end de l'Ascension 2011.

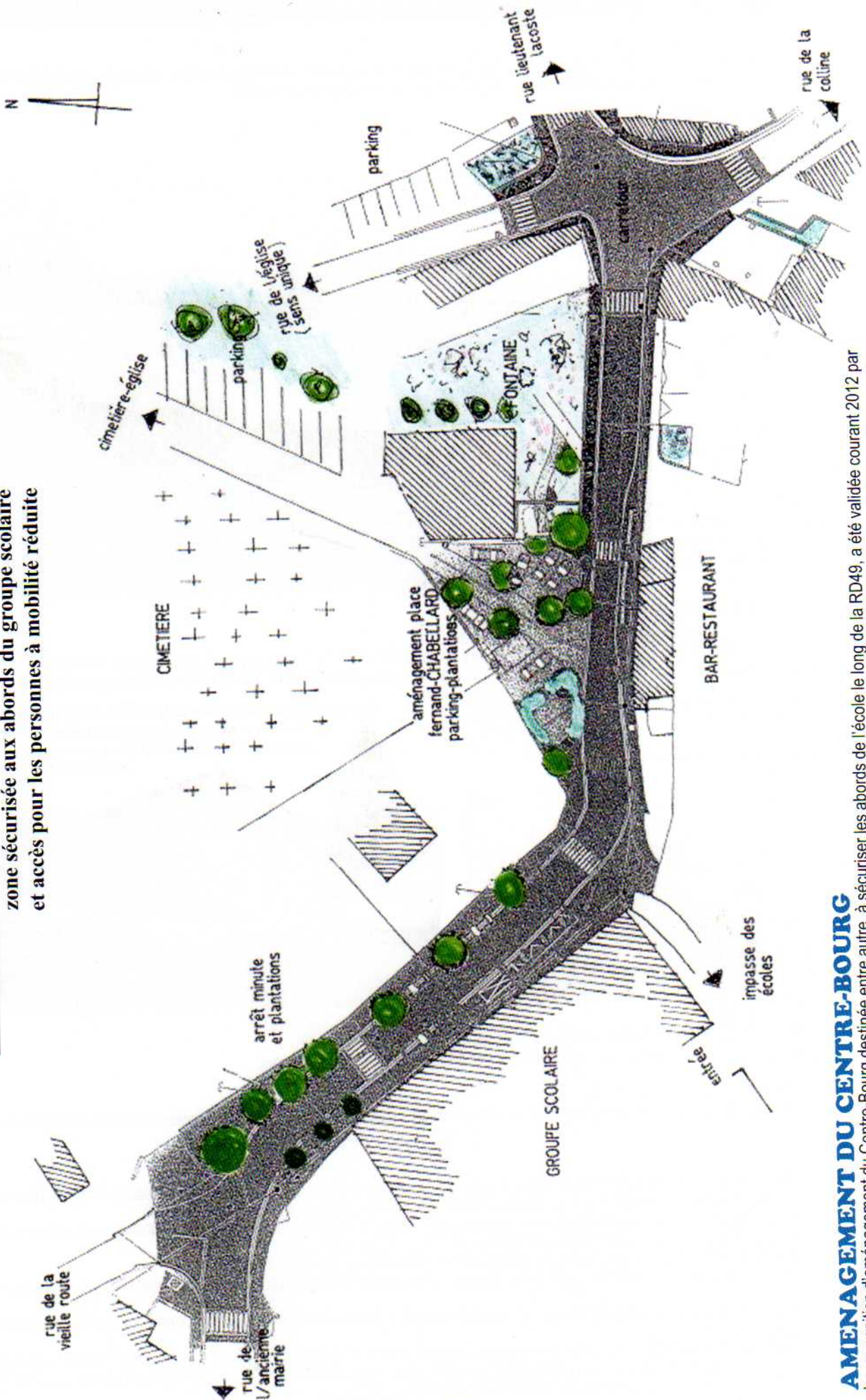
Après en avoir délibéré le 12 octobre 2012, le Conseil Municipal, à la majorité, a accepté de recevoir en retour les Alsaciens à l'exception, par l'abstention et participation, des 3 opposants.

Malgré cette opposition, une nouvelle invitation nous a été lancée par le Maire de TRIMBACH afin de recevoir à nouveau une délégation et découvrir ainsi l'évolution du nouveau lotissement. De surcroît, de constater sur place l'évolution de ce quartier dédié aux communes respectueuses de Peyrat de Bellac et La Croix sur Gartempe. Ce voyage aura lieu le week-end de l'ascension, du 09 au 12 mai 2013.



**PLAN SCHEMATIQUE DE L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG**

zone sécurisée aux abords du groupe scolaire et accès pour les personnes à mobilité réduite

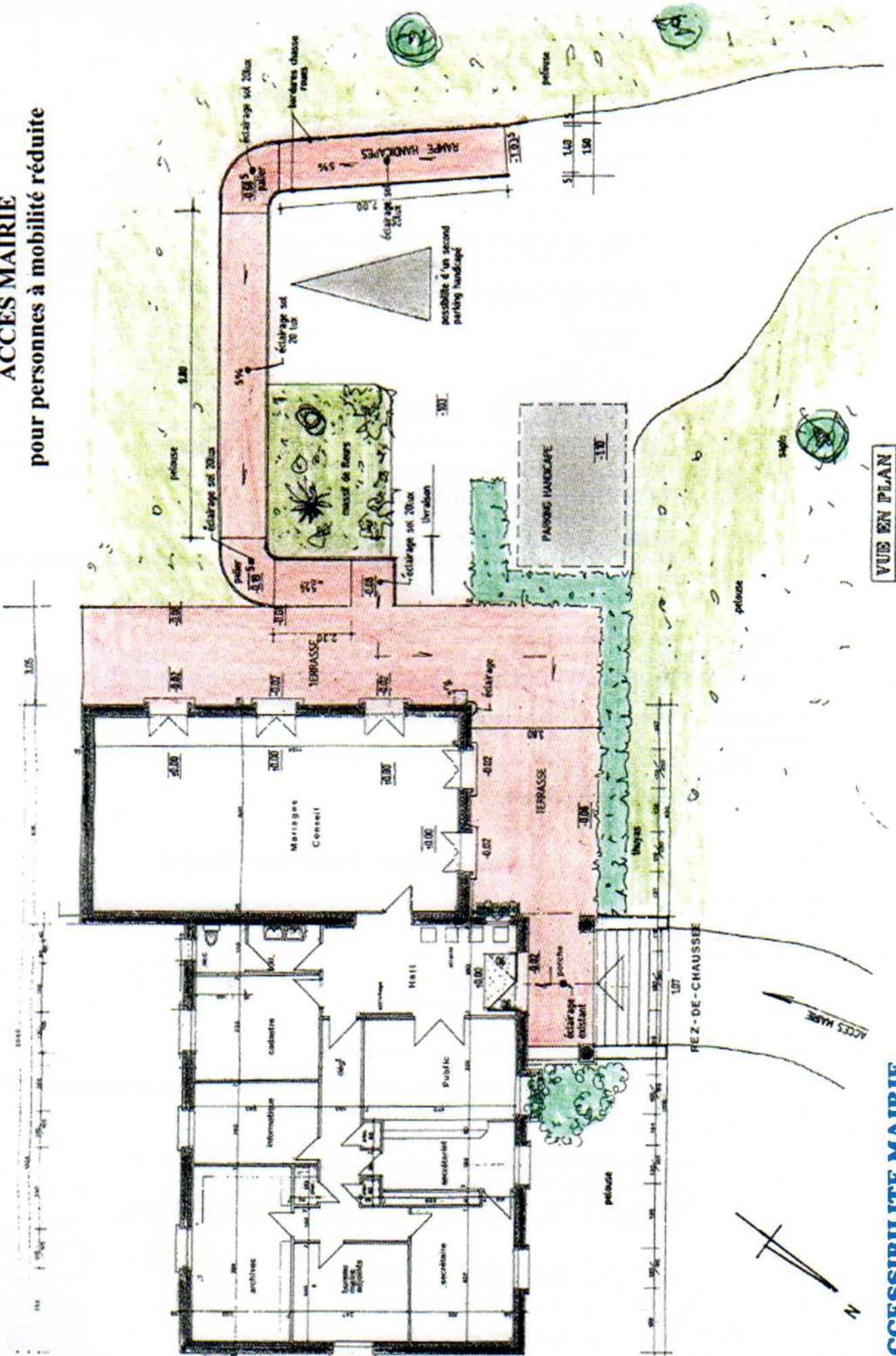


**AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG**

La proposition d'aménagement du Centre-Bourg destinée entre autre, à sécuriser les abords de l'école le long de la RD49, a été validée courant 2012 par le Comité Centre-Bourg du Conseil Général. Ces travaux comprennent la création de trottoirs, pose de bordures et caniveaux, l'aménagement d'un carrefour au RD49 et 49a, l'aménagement de la rue de l'église ainsi que la plantation d'arbres et massifs d'ornement ; le tout pour un montant de 170 995 euros H.T. Une subvention à hauteur de 40% vient d'être accordée par le Conseil Général.



**ACCES MAIRIE**  
**pour personnes à mobilité réduite**



**VUE EN PLAN**

**ACCESSIBILITE MAIRIE**

Suite à l'avis favorable de la commission d'accessibilité en date du 10 décembre dernier, les travaux de modification d'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés selon le plan ci-dessous. Ainsi, d'ici fin 2013, tous les bâtiments communaux recevant du public auront été aménagés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Subvention DETR accordée par l'Etat à hauteur de 20%.





# INFOS PRATIQUES

## CONSULTATIONS AVANCEES HOPITAL DE BELLAC ANNEE 2013

	MEDECINS	DATES
<b>ADDICTOLOGIE</b> Tél. : 05.55.47.20.03 ou 05.55.47.22.24	Médecins psy addictologues Infirmiers de liaison et prévention R.V. : 06.08.22.62.44 - 06.74.01.88.20	le 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois
<b>ALCOOLOGIE</b>	D <sup>r</sup> FOULI (C.S.A.P.A.) R.V. : 05.55.34.46.00	le 2 <sup>ème</sup> lundi de chaque mois
<b>ANGIOLOGIE DOPPLER/SCLEROSE</b> Le Dorat (05.55.60.54.09)	D <sup>r</sup> Céline DABOUSSI	le vendredi pour les dopplers le mardi pour les scléroses
<b>CARDIOLOGIE</b>	M <sup>me</sup> le Docteur Wafa HADDAD D <sup>r</sup> Hassan JEBALI D <sup>r</sup> Hamzé CHEHADE (H. St-Junien)	1 mercredi et 2 jeudis matin/mois
<b>CHIRURGIE VISCERALE</b>	D <sup>r</sup> GANDARA (Cl. Le Colombier)	1 mercredi après-midi/mois
<b>CTCV</b> Le Dorat (05.55.60.54.09)	D <sup>r</sup> Emmanuel GARDET (CHU)	le mardi après-midi tous les 15 jours
<b>DERMATOLOGIE</b>	D <sup>r</sup> Jean-Louis BOUDRIE (Limoges)	tous les mardis
<b>GASTRO ENTEROLOGIE</b>	D <sup>r</sup> Jacques VENOT (C. St-Junien)	1 mardi après-midi toutes les 3 semaines
<b>GYNECOLOGIE - ENDOCRINOLOGIE</b>	M <sup>me</sup> le Docteur Pascale SIMONMARESCAL (H. Confolens)	tous les lundis
<b>HEMATOLOGIE</b>	D <sup>r</sup> Mahamed TOUATI (CHU)	1 mercredi après-midi/mois
<b>Horizon Limousin Services</b> (05.55.51.31.33)	Un service à l'écoute de vos besoins Aide à la mobilité et au transport. (véhicule aménagé)	le mardi matin
<b>MEMOIRE RELAIS</b>	D <sup>r</sup> S. ROY D <sup>r</sup> G. OCCELLI D <sup>r</sup> D. PFENNIG D <sup>r</sup> C. CAUX	1 mercredi ou 1 jeudi matin/semaine
<b>OPHTALMOLOGIE</b>	D <sup>r</sup> Laurent HUGUE D <sup>r</sup> Thierry MOURGUES (Cl. Chénieux) D <sup>r</sup> Fabien PETELLAT (Cl. Chénieux)	6 journées/mois en moyenne
<b>O.R.L.</b>	D <sup>r</sup> Philippe DEFAYE (Cl. Chénieux)	1 jeudi/mois
<b>ORTHOPEDIE</b>	D <sup>r</sup> Thierry GOUGAM D <sup>r</sup> BENKO (H. St-Junien)	1 vendredi tous les 2 mois 1 mardi tous les 15 jours
<b>ORTHOPEDIE</b>	D <sup>r</sup> Christophe RIVIERE D <sup>r</sup> Daniel SETTON (Cl. Colombier)	1 vendredi matin/mois
<b>PNEUMOLOGIE - ALLERGOLOGIE</b>	D <sup>r</sup> Gilles MICHEL (Limoges)	1 mercredi après-midi/mois

### LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant : [www.assmat87.fr](http://www.assmat87.fr)

### PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont. **Appeler le 15.**

### ADPAD

L'ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile) est installée au 14, rue Jean Jaurès à BELLAC.

Les bureaux sont ouverts le lundi de 13H à 16H ; mardi, mercredi et vendredi de 9H à 12H.

Téléphone pour BELLAC et MEZIERES SUR ISSOIRE : 05.55.68.73.37, le mardi de 8H15 à 11H et le vendredi de 13H30 à 16H.

### PERMANENCES DE L'OFFICE CANTONALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

(Office de Coordination)

Lysiane BLOIS, du mardi au vendredi de 9H 00 à 11H 00. Répondeur à votre disposition : tél. 05-55-60-24-66.

### SERVICES SOCIAUX

Pour la commune de PEYRAT DE BELLAC la Maison du département est située :

32, rue Vincent Auriol - 87300 BELLAC Tél : 05.55.68.15.87

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

Permanences des assistantes sociales de secteur :

M<sup>me</sup> MAZAUDOU Sandra et M<sup>me</sup> MERY Carole

Sur rendez-vous le lundi de 14h à 16h30 – le mardi de 9h à 11h30 - le mercredi de 9h à 11h30 et le vendredi de 9h à 11h30

Consultation de nourrissons : Maison du département

Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05.55.68.15.87

Médecin PMI : Docteur PEIFFER Michelle

Puéricultrices : M<sup>me</sup> LABROUSSE Dolorés

Référente autonomie : M<sup>me</sup> BARDET Sylvette

Permanence : le mercredi de 14 h à 17h

Conseillère en économie sociale et familiale : M<sup>me</sup> PLATRIER Julie

Prise de rendez-vous : 05.55.68.15.87

### ADIL 87 (Informations et conseils en matière de logement)

28, avenue de la Libération - 87000 Limoges - Tél. : 05 55 10 89 89 - Site internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30 - Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous) - Mercredi : 8h30-17h30 - Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous) - Vendredi : 8h30-17h30

Des permanences près de chez vous :

Bellac - Maison du Département - 2<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> mardis de 9h00 à 12h00



### PACT Haute-Vienne (Aides pour l'amélioration de l'habitat)

Bureaux : 44, Rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES (sur RDV)

Tél. 05 55 10 18 78 (de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h) - M<sup>él</sup> : [pact-arim-87@orange.fr](mailto:pact-arim-87@orange.fr)

Permanence : 4<sup>ème</sup> jeudi du mois (sauf juillet-août) - Bellac locaux du Pays : 10h30 à 12h

**ASSAT**, Association de Solidarité et d'Aide par le Travail... en Haute Vienne depuis 1988

2 modes d'intervention auprès des particuliers, entreprises, collectivités, agriculteurs, associations...

**Vous êtes demandeur d'emploi** : Vous pouvez vous inscrire à l'ASSAT, sur rendez-vous, à Bessines, ou bien à Bellac.

N'hésitez pas à nous contacter, 05 55 76 13 40 ou [contact@assat87.fr](mailto:contact@assat87.fr) et aussi sur [www.assat87.fr](http://www.assat87.fr)

**Pays du Haut Limousin** : Info & actualité culturelle : [culturepayshautlimousin.jimdo.com](http://culturepayshautlimousin.jimdo.com)

Particuliers :

50% déductibles  
de vos impôts\*





## COMITE DES FETES DE PEYRAT DE BELLAC



Les 3 animations que le Comité des Fêtes avait mises en place en 2011 ont été reconduites en 2012. Elles ont toutes connu un franc succès bien que la météo n'ait pas été toujours au rendez-vous. Merci à toutes et à tous de contribuer au bon déroulement de ces 3 dates.

### ➔ dimanche 29 avril : 2<sup>ème</sup> marché de Printemps

De nombreux exposants avaient bravé le froid et la pluie pour être présents sur le marché et proposer aux visiteurs de quoi faire leurs achats (horticulture, maraîchage, bijoux, peintures sur soie, pains, miel, volailles...) et donner la possibilité de déjeuner sur place. Les enfants ont pu en profiter pour faire des tours de manèges, pratiquer la pêche aux canards et déguster de bonnes barbes à papa.

Le Comité des Fêtes a offert à chaque enfant de l'Ecole des 2 tilleuls, des tickets pour pouvoir faire des tours de manège.

Plusieurs animations ont été proposées :

- une exposition de vieux tracteurs qui attire toujours beaucoup de personnes,
- un lâcher de ballons qui a fait la joie des enfants et des adultes car parmi tous les ballons, il y avait un ballon surprise. La personne qui a trouvé et ramené ce ballon a gagné un énorme panier garni,
- le tirage des 2 tombolas : pour l'une, il fallait deviner au plus juste le poids du cochon et pour l'autre, il fallait avoir choisi le bon numéro pour gagner la broquette garnie.

Comme chaque année, ces 2 tombolas connaissent un vif succès auprès des visiteurs. Bravo aux heureux gagnants et gagnantes !

### ➔ samedi 21 juillet : 3<sup>ème</sup> fête de l'été

Au repas dansant que le Comité des Fêtes a l'habitude d'organiser, il a été ajouté cette année, pour la 1<sup>ère</sup> fois, des jeux pour enfants et adultes : courses aux sacs, chambouletout, queue de la vache, courses à l'œuf, jeux des anneaux, jeux de billes... Tout le monde s'est bien amusé et tous les gagnants ont eu un cadeau.

Deux animations proposées par 2 associations de Peyrat de Bellac ont également contribué au succès de cet après-midi récréatif : le club de Kyuku Shinkai ainsi que le club de Danse Country. Merci à ces 2 clubs d'avoir bien voulu donner un peu de leur temps pour permettre aux visiteurs de passer un agréable après-midi.

En soirée, c'est l'orchestre de Jean Vincent qui a fait danser les très nombreux convives du repas « Entrecôtes »

Vers 23 heures, le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré. Il est à noter que le feu d'artifice plus beau d'année en année attire toujours plus de personnes. Merci à la municipalité de mettre un point d'honneur à ce que le feu d'artifice soit toujours une complète réussite.

### ➔ samedi 22 septembre : soirée Tête de veau dansante

C'est dans une ambiance plus que conviviale que le Comité des Fêtes a réuni et accueilli tous les amateurs de tête de veau dans la salle polyvalente (plus de 150 personnes). Dommage que des personnes qui n'avaient pas réservé n'ont pas pu partager ce délicieux plat tant apprécié des connaisseurs.

L'orchestre de Jean Vincent a fait danser les très nombreux convives jusqu'à une heure bien avancée.



Ces 3 animations ayant connu en 2012 un franc succès, le Comité des Fêtes a décidé de les reconduire en 2013 :

- Dimanche 28 avril 2013 : 3<sup>ème</sup> marché de Printemps avec un vide jardin et diverses animations toute la journée
- Samedi 20 juillet 2013 : 4<sup>ème</sup> Fête de l'Eté. Après-midi récréative, repas et soirée dansante
- Samedi 21 septembre 2013 : soirée « Tête de Veau » dansante

Le Comité des Fêtes a fait l'acquisition d'une friteuse professionnelle. Si des associations sont intéressées pour l'utilisation de cette friteuse, elles peuvent contacter Michel DELPEUCH au : **06 60 45 49 98**.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le 27 janvier 2013 à 11 heures à la salle des associations.

Le Comité des Fêtes de PEYRAT DE BELLAC remercie tous ceux et toutes celles qui participent aux différentes animations qu'il organise. Il remercie également tous les bénévoles qui lui donnent un sérieux coup de main dans l'organisation et l'installation des manifestations ainsi que la Municipalité de PEYRAT DE BELLAC.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de PEYRAT DE BELLAC vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2013 et surtout une excellente santé à tous et à toutes.

## A LA DECOUVERTE DE SOI

Notre petit groupe se retrouve avec assiduité chaque vendredi soir pour pratiquer des exercices de respiration et de relaxation.

Nous avons accueilli en septembre quatre nouvelles adhérentes, à notre grande satisfaction.

La qualité et le bienfait de ces séances ne font qu'accroître la régularité des cours, il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre.

Contact au **05.55.68.93.71** ou **06.81.42.93.48**



# UNION FEDERALE LIMOUSINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

SECTION DE PEYRAT DE BELLAC.

La section a tenue son assemblée générale le jeudi 22 novembre 2012, en collaboration avec la section de BELLAC à la salle Jean BLANZAT, rue des ROCHETTES à BELLAC.

La séance animée par monsieur Jean-Claude GASTEIX, président départemental en présence, de M. Raymond FREDONNET président de la section de BELLAC, de M. Gérard AUZANNEAU, président de la section de PEYRAT DE BELLAC, de M. Guy LAFORGERIE, président du comité d'entente et des adhérents des deux sections.

M. FREDONNET ouvre la séance et demande une minute de recueillement à la mémoire des disparus de tous les conflits de toutes générations.

Le président de section de PEYRAT de BELLAC, rappelle les activités anniversaires des cérémonies commémoratives 14/18 - 39/45-Indochine, A.F.N. et autres conflits extérieurs inter-génération pour que le devoir de mémoire perdure.

La section fait part du décès de M. Raymond RIFFAUD et de M. Raymond TEXIER, à ces parents endeuillés l'UFLACVG, renouvelle ses sincères condoléances aux familles et aux proches des disparus.

Bienvenue à M. ROY Henri nouvel adhérent, ancien combattant afn. Le président AUZANNEAU, a remercié le Président départemental Jean-Claude GASTEIX du conseil d'administration national (UFAC) pour les exposés sur les actualités qui intéressent le monde des anciens combattants et veuves.



PEYRAT DE BELLAC - Stèle du Vaincu

Le président AUZANNEAU, remercie M le Maire de PEYRAT de BELLAC et le conseil municipal pour leur présence aux cérémonies, pour la subvention accordée et les pots de l'amitié qui suivent les cérémonies commémoratives.

## ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Le moment est venu pour notre association de faire le bilan de l'année en cours.

Le nombre d'adhérents continue à baisser nous enregistrons 4 cartes en moins le nombre de chasseurs est de 48 alors qu'en 2004 nous étions 67, alors nouveaux chasseurs venez nous rejoindre.

Nous allons procéder à 8 lâchers de faisans ou perdreaux ce qui représentent 400 oiseaux.

Le lapin qui était bien revenu sur certains secteurs notamment au Montroy (merci Jean-Pierre) connaît malheureusement la maladie depuis octobre.

La population du chevreuil reste importante, 9 ont déjà été prélevés. En ce qui concerne le sanglier : 10 ont été abattus dont un de 124 kg bravo à Didier.

Le samedi 24 novembre l'ACCA a organisé une journée avec les jeunes archers de la Haute-Vienne, l'ambiance était très amicale 10 animaux ont été fléchés et 2 chevreuils (23 et 24 kg) ont été tués par Pascal.

Notre loto du mois d'octobre a encore connu un succès merci aux bénévoles et aux chasseurs pour leur temps et leurs dons.

Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Suzanne pour son entrée au sein du conseil d'administration.

Merci aux propriétaires terriens.

Le président ainsi que les membres du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2013.



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE «PEYRAT FORME»

*"Toujours bien dans son corps et bien dans sa tête"*

### COMPOSITION DU BUREAU

Les adhérents sont tous en bonne forme et au rythme de la musique, évoluent dans une bonne ambiance grâce à la compétence et à la gentillesse de l'animatrice diplômée Jacqueline CHATTON.

Un très bon accueil vous sera réservé si vous venez vous joindre à notre association « PEYRAT FORME ».

Soyez les bienvenus : 2 séances gratuites pour vous convaincre.

Les séances se déroulent à la salle des associations située sous la Mairie :

- Les lundis de 9h15 à 10h15
- Les mercredis de 17h10 à 18h10 : Gym douce
- Les mercredis de 18h15 à 19h15 : Gym Tonic

**Présidente**  
**Vice-Présidente**  
**Trésorière**  
**Trésorière Adjointe**  
**Secrétaire**  
**Secrétaire Adjointe**

Marie-Claude PERIGAUD  
Monique JAUGEARD  
Christiane LAGUZET  
Christiane PLUQUET  
Isabelle LADEGAILLERIE  
Marie-Pierre MONDIOT

Pour tous renseignements le 05 55 68 16 78 ou le 05 55 68 02 76 sont à votre écoute et à votre disposition.

Une soirée théâtrale est prévue soit le samedi 23 mars ou 06 avril 2013 (date non arrêtée actuellement)



## ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

L'année 2012 se termine avec le projet d'une exposition en 2013, nous sommes dans la préparation de celle-ci. Notre activité ne baisse pas, c'est au rythme des marchés, Chamborêt, Blond... que nous créons de nouveaux modèles et autres objets pour Noël, Pâques etc...

Nos activités extérieures :

Le 1<sup>er</sup> mai à la fabrique (commune de St Brice) pour la fête du muguet.

Juin à St bonnet de Bellac à l'occasion de son vide grenier.

En août à St Sornin La Marche pour la fête de la batteuse.

A Chamborêt pour les délices d'automne.

En décembre à Blond à l'occasion de la foire aux chapons.

Nous sommes souvent sollicités pour exposer les créations de l'atelier.

L'atelier animé par Nadine POUJAU est ouvert chaque vendredi de 14h à 17h, Vous avez envie de peindre sur un matériau noble venez nous rejoindre à la salle des associations de Peyrat de Bellac.

Pour tous autres renseignements téléphonez au 05 55 68 14 28 ou 05 55 60 04 64

Le bureau

Présidente : Arlette CELERIER

Trésorière : Monique VIGNAUD

Secrétaire : Yolande BLANCHER

Nous remercions la municipalité pour sa subvention et nous vous adressons, au nom du club nos meilleurs voeux pour l'année 2013.



## ART'ABESQUE

Présidente : Marie Claude LENOBLE

Trésorière : Anne Marie DOUMEIX

Secrétaire : Marie SCHMALTZ RUIZ

22 membres inscrits.

Atelier de peinture Acrylique,

ouvert tous les lundis après midi de 14 à 17 h.

### ACTIVITES Année 2012

Exposition en Mai, dans la Maison « Jean Giraudoux »

Exposition aux vitrines en Fête Juillet, Août et Septembre

Exposition « BELLAC fête Noël » en Décembre.

### SORTIES Année 2012

L'atelier n'a pas organisé de sortie cette année pour pouvoir faire face aux frais d'une visite plus importante projetée sur l'année 2013.



## CLUB CHARLES SILVESTRE

Le jeudi 5 janvier 2012 l'Assemblée Générale annuelle ordinaire du club s'est déroulée à la salle polyvalente de la commune sous la présidence de Monsieur Pierre Coussy, en présence de Monsieur le Maire, Claude Chabroux, du Conseil d'Administration et de 135 personnes. Les rapports (moral, financier et d'activité) ont été adoptés à l'unanimité. Elle s'est terminée par la traditionnelle Galette des Rois accompagnée d'une boisson chaude.

Le 17 janvier le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau composé de :

- Président : M. Pierre COUSSY

- Vice-Président : M. Jean PREVERAUD

- Trésorier Général : M. Camille CHEVALIER - Trésorière Adjointe : M<sup>me</sup> Nicole VILLEGER

- Secrétaire Générale : M<sup>me</sup> Jeanneline BOURDACHE - Secrétaire Adjointe : M<sup>me</sup> Monique SAVIGNAT

### L'année 2012 a été très riche en activités proposées aux 175 adhérents du club :

La réunion récréative du premier jeudi du mois est toujours aussi conviviale et une bonne trentaine de personnes sont heureuses de se retrouver autour d'une table de jeux.

Le 12 février, un premier thé dansant a rassemblé 211 danseurs dont une bonne moitié est restée dîner.

Le 5 avril, 122 convives ont dégusté le repas de printemps.

L'après-midi du 10 mai, 35 personnes ont visité les thermes gallo-romains de Chassenon en Charente et ont apprécié le goûter servi au relais d'Etagnac sur le chemin du retour.

Du 25 au 30 juin, la magnifique côte d'Opal ainsi que les villes de Bruges et Bruxelles ont enchanté de nombreuses personnes.

Le 13 septembre, 54 personnes ont profité d'une journée ensoleillée pour flâner dans les rues de Royan, prendre un très bon déjeuner au restaurant puis faire une promenade en mer qui leur a fait découvrir le phare de Cordouan et l'estuaire de la Gironde.

Le 14 octobre, un deuxième thé dansant a réuni 186 danseurs dont une grande partie sont aussi restés dîner.

Le 17 novembre, 132 joueurs ont participé au concours de belote et sont tous repartis avec un lot.

Le 6 décembre, le repas de fin d'année (gratuit pour les adhérents) a clôturé les festivités de 2012 dans la joie et la bonne humeur et nous avons pris connaissance du programme de celles de 2013, car il ne faut surtout pas se démobiler!!!



Port de Royan, 13 septembre 2012

Bonne et Heureuse Année 2013 à tous et à toutes.



## AMICALE DE L'ECOLE DES DEUX TILLEULS

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que notre équipe de parents d'élèves vous présente ses différentes activités réalisées au cours de l'année 2012.

Les différentes actions de notre amicale sont toujours au profit des enfants de l'école des deux tilleuls et pour faire vivre notre commune en partenariat avec l'équipe enseignante et collectivités locales.

D'année en année notre groupe maintient ses effectifs, signe d'un engagement partagé.

On notera à ce jour la formation du bureau élu lors de l'assemblée générale en septembre 2012.

Président : M. Patrick BARDET

1<sup>er</sup> Vice-président : M. Didier BREDIER

2<sup>ème</sup> Vice-président : M. David SOULE

Secrétaire : M<sup>lle</sup> Angélique LEGER

Secrétaire adjointe : M<sup>lle</sup> Valérie MAITRE

Trésorière : M<sup>me</sup> Graziella BARDET

Trésorier adjoint : M. COUTIOUX Vincent

Membres : M<sup>mes</sup> Patricia BREDIER, Chantal DECRESSAC, Stéphanie DUQUEROIX, Gwénaëlle FROMENTIN, Nathalie GAILLART, Mary-Line GRENIER, Carine JAUGEARD, Aurore LABARDE, Véronique LACOMBE, Béatrice LEMIRE, Virginie LEROY, Séverine LETANG, Patricia MARCOUX-LESTIEUX, Catherine SIMON.

MM. Jean-Pierre GRENIER, Eric LEMIRE, Alexandre LEROY, Bernard LESTIEUX.

### Présentation des différentes activités réalisées :

#### 12 et 13 mai 2012 : Voyage des plus grands.

Cette année, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus avec plaisir, 2 jours à Paris. Ils ont visité la Tour Eiffel, le musée Grévin, et ils ont découvert Paris en bateau-mouche et en car.

Ce fut pour eux l'occasion de vivre en groupe et de partager une nuit entre copines et copains.

#### 9 juin 2012 : Voyage des classes de la maternelle et du CP

Cette année, les enfants des classes de maternelle et CP sont allés au CPA de Lathus.

Le matin, visite de la ferme pour les maternelles et équitation pour les CP.

Et l'après-midi découverte pour tous, des arts du cirque.

Ce fut pour eux une journée de détente, de rigolade entre camarades.

Un pique-nique et un goûter ont agrémenté cette journée.



#### 23 juin 2012 : Fête de l'école

Cette année, la fête a été organisée de nouveau conjointement avec l'équipe éducative de l'école. En début d'après-midi les portes des locaux scolaires ont été ouvertes pour présenter aux familles certains travaux réalisés au cours de l'année par les enfants. S'en est suivi un spectacle à la salle des fêtes, réalisé par les différentes classes.

L'amicale de l'école a offert à tous les enfants de la classe de CM2 une calculatrice collègue afin de préparer leur entrée en sixième.

Nous avons fini cette belle après-midi par un barbecue champêtre qui a eu un grand succès.

Cette fête sera reconduite en juin 2013.

#### 20 octobre 2012 : Loto de l'amicale

Notre traditionnel loto annuel a renoué avec le succès. De nombreuses personnes étaient présentes espérant être les heureux gagnants de nos nombreux lots de valeur. Le loto est notre principale source de revenu pour le financement des voyages des enfants en fin d'année scolaire. Merci à nos nombreux donateurs.

#### 16 décembre 2012 : Fête de Noël

En cette fin d'année, toute la famille s'est retrouvée pour partager un dimanche après-midi festif en attendant le Père Noël et sa hotte magique. Des spectacles de qualité, préparés et interprétés par les enfants de l'école représentant différents chants et danses. Les enseignants se sont associés à nous en proposant des chants qui ont rythmé cet après-midi placé sous le signe de la convivialité. La tombola mise en place a permis de participer au financement des futurs voyages des enfants et d'offrir à l'école, par l'intermédiaire du Père Noël des cadeaux et aux enfants un paquet de friandises et un goûter. Les répétitions avec les enfants, le choix des tenues ont conditionné la réussite de cette fête de Noël, qui s'est terminée par une soupe à l'oignon dans une ambiance très chaleureuse. Merci aux enfants et aux parents pour leur contribution dans la vente des billets de tombola.

Les membres de l'amicale remercient tous les bénévoles, parents et enfants qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et leur contribution, la municipalité pour nous avoir accordé la salle gratuitement pour les répétitions et la fête de Noël.

L'amicale dont la dynamique fait la force vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



## VELO NATURE

Le club VELO NATURE, afin d'animer notre commune, a organisé en 2012 :

- une marche de 10 kilomètres le 09 avril et une deuxième le 05 octobre en semi nocturne la participation est en progression constante.
- une rando VTT pour les jeunes de - de 12 ans et les adultes qui c'est déroulée le 09 avril.

Ces manifestations se sont déroulées dans un esprit de convivialité suivies d'un pot de l'amitié avec l'aide de bénévoles.

Le club VELO NATURE remercie la municipalité pour sa coupe au plus jeune vététiste ainsi que le Conseil Général.

- nous avons fini d'ouvrir le chemin PDIPR de LA PETITE GASNE à CHATAIGNER en collaboration avec quelques élus pendant plusieurs matinées, tout cela avec la compréhension des riverains concernés, nous remercions toutes les personnes y ayant participé.



## PMPB

Le Pôle Multimédia, vous accueille le lundi de 14h à 17h et le mardi de 14h à 17h et de 20h à 22h dans les locaux de la salle du presbytère.

L'Association dispose de 6 ordinateurs, d'une imprimante/scanner, d'un vidéoprojecteur d'une connexion Internet haut débit et des principaux logiciels de bureautique.

Par votre adhésion, vous pourrez participer aux ateliers qui sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Sept ont déjà eu lieu ; ils portaient sur le Matériel, les Systèmes d'Exploitation, les Réseaux et Internet, la messagerie et enfin les logiciels de bureautique.

L'adhésion annuelle est de 15€ pour les adultes et de 8€ pour les moins de 18 ans (respectivement 20 et 10€ pour les extérieurs à la commune). Si vous souhaitez prendre contact avec l'association, rendez-vous à la salle du presbytère ou appelez au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du local. Un bon accueil vous sera réservé. Vous pouvez également consulter le nouveau site du club à l'adresse suivante :

<http://pmpb87.e-monsite.com>

Par ailleurs, le site internet dédié à la commune de Peyrat de Bellac est toujours disponible à l'adresse suivante :

<http://peyratdebellac.net>

Cependant, il ne sera opérationnel que jusqu'à fin janvier 2013, compte-tenu de sa faible fréquentation doublée de problèmes d'ordre technique et de maintenance. Pour les quelques visiteurs fidèles, un projet de nouveau site simplifié et reprenant les rubriques les plus visitées est à l'étude au Pôle Multimédia.

Le club remercie la Municipalité pour sa participation par le prêt des locaux, la subvention accordée et la prise en charge de la plupart des dépenses de fonctionnement (locaux, éclairage, chauffage, ligne Internet).

Le club remercie la Municipalité pour sa participation par le prêt des locaux, la subvention accordée et la prise en charge de la plupart des dépenses de fonctionnement (locaux, éclairage, chauffage, ligne Internet).



## APPMA

### Concours de pêche

La société de pêche a organisé comme chaque année son traditionnel concours de pêche ouvert à tous, le 14 juillet au Pont de Beissat, sur les rives de la Gartempe.

Une météo capricieuse a fait que le nombre de participants a été en légère baisse et une Gartempe capricieuse elle aussi a limité le nombre de prises. Un podium bien de chez nous :

- François GERMANAUD
- Jean-Claude ROUFFIGNAC
- Mustapha DAAS

Bonne ambiance et une remise de prix en présence de nombreux élus.

### Travaux de nettoyage des rivières

Le SIABG a restauré sur toute sa longueur le ruisseau de Laborderie, qui débarrassé de ses embâcles, a pu reprendre un cours normal.

L'aménagement du "parcours carpes" au Pont de Lannaud prend tournure et le tractopelle prêté généreusement par la mairie de Peyrat de Bellac a fait des merveilles. Tous les arbres encombrant le lit de la rivière ont pu ainsi être retirés.



### Alevinage

Comme tous les ans, la société de pêche a procédé à un important alevinage dans le Vincou et dans la Gartempe (sandres, brochets, gardons, carpes, tanches) sur le territoire de la commune de Peyrat de Bellac.



# UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

Les objectifs de début de saison 2011/2012 sont atteints car l'équipe fanion obtient la montée en division supérieure terminant son championnat de 4ème Division tout en haut du classement, l'équipe réserve quand elle termine dans la seconde partie du classement de son championnat de 5ème Division. Tout cela est très encourageant car le club retrouvait depuis cette saison à nouveau une équipe réserve.

Au cours de la saison nous avons organisé deux manifestations : nos deux concours de pétanque traditionnels au stade les samedi 26 Mai et 9 Juin 2012 qui se sont bien déroulés dans une bonne ambiance.

L'assemblée générale de fin de saison a eu lieu le vendredi 22 Juin 2012 et avec elle débute la saison 2012/2013, le comité directeur a cette année encore très peu changé, il n'y a que des arrivées, nous rejoignons donc Didier DAILLER et Nicolas LEFRERE.

Le relais est donc passé et le nouveau comité est ainsi formé :

- **Président d'honneur** : Claude CHABROUX

- **Président** : Sylvain BARDU

- **Vice président** : Gérard ROBIN

- **Secrétaire** : Patrick FAISANT

**Les membres** : Vincent COURTIoux, Didier DAILLER, Michel DELPEUCH, Matthias GUILLEMIN, Patrick JAUGEARD et Nicolas LEFRERE.

- **Secrétaire adjoint** : François BARDU

- **Trésorier** : Jean-Paul MOREAU

- **Trésorier adjoint** : Jean-Claude BARDU



Equipe 1



Equipe 2

- Pour cette nouvelle saison au niveau senior :

Le club compte toujours deux équipes évoluant donc en 3ème et 5ème Division.

Nous sommes un effectif de trente-huit seniors, huit dirigeants et deux arbitres officiels. Nous avons connu cette année l'arrivée de treize nouveaux joueurs pour un départ ou arrêt de sept.

L'objectif pour cette année en ce qui concerne l'équipe fanion est le maintien en 3ème Division, actuellement l'équipe occupe la seconde partie du classement, il faudra donc s'accrocher et ne rien lâcher. Quant à l'équipe 2, le challenge est de terminer au meilleur classement possible, étant actuellement elle aussi dans la seconde partie du classement.

Cette année encore les entraînements se déroulent les jeudis soirs à partir de 19H30, sous la houlette de Didier DAILLER notre préparateur physique avec une bonne participation des joueurs.

Les équipes peuvent cette année encore compter sur nos deux paires de dirigeants : Patrick FAISANT et François BARDU pour la 1 et Jean-Claude BARDU et José FERNANDES pour la 2.

L'U.S.P tient à remercier cette année encore Mr Daniel FARIS et son fils Amine-Yann, nos arbitres de club, qui nous représentent au niveau de l'arbitrage au sein du district, Daniel étant arbitre senior central au niveau du district et assistant en ligue, son fils Amine-Yann lui est jeune arbitre ligue. Ce qui nous a permis cette année encore de recruter des joueurs et de pouvoir monter.

Pour terminer, nous tenons tout d'abord à remercier toutes les personnes de Peyrat-de-Bellac pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pendant la vente des calendriers du club, ensuite la mairie pour leur aide financière, avec la subvention et leur aide matérielle, au stade et pour finir, les joueurs et les dirigeants sans lesquels le club n'existerait plus.

Si vous êtes intéressés par la pratique du football, être dirigeant ou tout simplement nous aider dans la vie du club, vous serez les bienvenus, vous pouvez demander les contacts auprès de la mairie, ou bien sur notre site internet <http://uspeyrat.footeo.com>, où il y a tout sur la vie du club.

Encouragement pour les années à venir !  
Si chacun garde sa passion du football, la sérénité grandira encore.  
Bonne saison et bonne année 2013 à tous.



## LES AMIS-PECHEURS DE L'ETANG DE BEISSAT

L'association a été créée le 17 décembre 2001 par une équipe qui souhaitait donner un cadre juridique au groupement de pêcheurs déjà existants. Le second objectif de la nouvelle équipe élue était d'écrire les conventions verbales en vigueur. En posant des règles, les agissements devenaient les mêmes pour tous.

Actuellement, nous sommes 30 actionnaires (chiffre fixé par les statuts). Pour faire acte de candidature, il faut écrire au Président. Mais sachez que la liste d'attente est longue, et peu de gens quittent le groupe.

A l'initiative des membres du bureau, des animations vivent le jour : le concours de pêche à la truite se tient toujours fin Mai ou début Juin. Et depuis un an, nous nous rassemblons pour fêter la nouvelle année.

Annuellement, nous procédons à l'empoissonnement pour permettre aux adhérents de faire de belles prises.

En principe, le plan d'eau est vidé tous les trois ans, ce qui permet de comptabiliser les espèces de poissons présentes et aussi, pour bien cibler le repeuplement.

Les membres de l'association effectuent l'entretien du plan d'eau et de ses abords.

L'accès de l'étang est strictement réservé aux membres de l'association et à leurs invités. **C'est un plan d'eau privé.**

Le bureau :

Président : **Jean-Marie MOUTY**, Vice-Président : **Olivier PINOT**, Trésorier : **Michel DELPEUCH**,

Les autres membres : **Claude TRICAUD**, **Claude BREGAUD**, **Pierre GUILLEMIN**



# KYOKUSHINKAI PEYRACHON



Stage « camp d'hiver Gravelines » karaté Kyokushinkai

Cette saison a été une année riche en manifestations, nous avons commencé par un stage d'hiver à Gravelines dans le département du nord, ce fut l'occasion de se tester dans un cadre hors du commun, de travailler son physique et son mental dans une eau de mer à 3°C en ce 8 janvier.

Au mois d'avril, un combattant Peyrachon sur la plus haute marche du podium à l'open de Marcilly sur Eure, Emmanuel Urrutia est champion dans la catégorie vétérans.

Le mois de mai fut l'occasion d'assister au stage de Freestyle kyokushinkai à Séquedin dans la banlieue de Lille avec Akira Masuda, grand champion toutes catégories de kyokushinkai.

Le mois de Juin, nous avons organisé notre 3<sup>ème</sup> stage de Sankyôgô (gestion du stress).

Le mois de juillet, le club a répondu à l'invitation du comité des fêtes de Peyrat de Bellac, pour effectuer une démonstration le 24 juillet, celle-ci fut appréciée par les spectateurs et les organisateurs, un nouveau rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Le mois de septembre, nous avons également participé à la fête des enfants de Rancon pour une démonstration.

Le 10 et 11 novembre, nous avons organisé notre 4<sup>ème</sup> stage de Sankyôgô.

Le 8 et 9 décembre 2012, nous avons organisé notre stage d'hiver sur la commune en la mémoire de David Lefranc qui nous a quitté trop tôt le 25 Août 2012.

Ces bons résultats, nous permettent d'aborder la saison 2012-2013 avec sérieux et avec comme projet d'organiser notre stage KYOKUSHINKAI mais c'est aussi de participer aux compétitions KYOKUSHINKAI (en combats au K.O) en France et en Europe.

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuve et également de Laura Bardu.

Le vendredi de 19h30 à 21h pour les adultes et élèves confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les élèves confirmés, de 16h00 à 17h30 pour les enfants.

Le mercredi de 19h45 à 21h 30 self défense et Aiki-kyokushin pour adultes et élèves confirmés.

## Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

**Président :** Bruno THIBAUD

**Vice Président :** Patrick DUFORT

**Trésorier :** Emmanuel URRUTIA

**Trésorier adjoint :** Didier DENEUVILLE

**Secrétaire :** Magali BARDU

**Secrétaires adjoints :** Laura BARDU et Frédéric MOUDOULAUD

Renseignements au : **05 55 68 09 37**

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.  
Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2013.

Le Président. B. THIBAUD

*Adrièle Lise fleurs*





**22, av. Jean Jaurès - 8730 BELLAC**  
**05 55 68 45 26**





## ANIMATIONS ET LOISIRS DE PEYRAT DE BELLAC (A.L.P.B.)

La dernière manifestation de l'année vient à peine de se dérouler, que l'on peut dire que 2012 aura été un excellent cru pour A.L.P.B. Les animations déjà inscrites au calendrier les années passées ont confirmé, par le sérieux de leurs organisation et programmation, qu'elles avaient encore de beaux jours devant elles. Elles ont attiré un nombreux public, parmi lequel de plus en plus de peyrachons et de membres des associations locales, ce qui est un précieux encouragement pour l'avenir. Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, ALPB a organisé, pour la première fois, un concert en l'église St Martin de Peyrat. Si l'on était hésitant sur le nom exact donné à cette église, (les différents sites internet et documents s'y rapportant étant en totale contradiction), l'intervenante de l'Office de Tourisme du Haut Limousin, en préambule au concert, a présenté l'histoire de cet édifice qui porterait bien le nom de St Martin. Quoiqu'il en soit, les chorales assurant la première partie (dont une de Bellac) ont pu faire apprécier à l'assistance toute l'étendue de leur talent dans un programme très varié. La seconde partie, confiée au couple BENSIMHON, dans un duo de piano à quatre mains, a tenu le public en haleine pendant plus d'une heure. Bref, un concert de qualité qui, bien sûr, sera reconduit en 2013.

ALPB tient à remercier tous ceux qui ont prêté leur concours dans l'organisation de ces manifestations, sans oublier la municipalité, le Conseil Général et le Conseil Régional pour l'attribution de subventions pour le concert, ainsi que la presse locale et les médias.

En 2013, les 5 manifestations seront reconduites avec encore plus d'animations :

- **Dimanche 16 juin** : Vide grenier, marché aux produits régionaux et artisanaux et fête de la musique,
- **Dimanche 14 juillet** : Fête champêtre avec repas grillades sous chapiteau (midi et soir) et concours de pétanque l'après-midi réservé aux participants au repas,



- **Samedi 14 septembre** : Concert en l'église St Martin à 20 H,
- **Samedi 26 octobre** : 4<sup>ème</sup> fête de l'huitre et de la moule,
- **Samedi 7 décembre** : Soirée Pot au feu dansante.

Une nouvelle animation vous est proposée. Un bal masqué aura lieu le samedi 16 février en soirée à la salle des fêtes.

L'assemblée générale de l'Association, ouverte à tous ceux qui s'intéressent à la vie d'ALPB ou qui souhaiteraient s'y investir, aura lieu le vendredi 1er février 2013.

Les membres d'A.L.P.B. espèrent vous retrouver toutes et tous pour ces animations, et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de parfaite santé.

## FETE DES VOISINS AU QUARTIER DES BRUYERES

Une année encore est passée et la tradition a été respectée. Comme d'habitude, le premier samedi de juillet la fête des voisins du lotissement des Bruyères a été organisée.

Cela permet à certaines personnes qui ne sortent guère de se retrouver autour d'un bon repas réalisé en partie par un traiteur pour le plat principal mais également par les résidents pour les hors d'œuvres et les excellents gâteaux.

Toute la journée des jeux ont été organisés dans le parc (belote, pétanque etc..)

Nous remercions la municipalité pour leur concours.

N'oublions pas non plus les bénévoles, qui le matin et le soir ont monté et démonté le chapiteau et installé les tables.

Cela fait 7 ans que vous êtes à nos côtés pour préparer cette agréable journée. Cette année, vous nous avez offert une magnifique composition florale et nous remercions pour ce présent qui nous a fait plaisir et beaucoup touché. Ce fut une très belle surprise. Nous vous disons donc à l'année prochaine et encore un grand MERCI à tous car sans vous, il n'y aurait pas de repas de quartier.

*Fabienne et Véronique*



### REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles et le personnel communal.



## Antiquités - Brocante Hervé RITTER

Estimation - Conseil  
Achat - Restauration

rue Fernand-Fourreau Port. 06 85 08 25 81  
87300 BELLAC 06 73 39 17 35  
E.mail : herve-ritter@wanadoo.fr Tél. 05 55 60 88 73  
Site : www.antiquites-herve-ritter.com

FERRONNERIE

MOBILIERS

FERMETURES DU BATIMENT

## Serrurerie BATOUFER

Bellevue - 87300 PEYRAT DE BELLAC  
Tél. 05 47 74 81 92 - Fax 05 55 60 40 27

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.

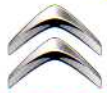


Tél Fax : 05.55.68.61.39 Port. 06.50.60.67.75  
4 bis, rue de la colline 87300 PEYRAT DE BELLAC 06.50.60.53.67

The logo for Charles Propin features three stylized animal heads (a pig, a cow, and a sheep) in red. Below them, the text 'Boucherie - Charcuterie - Volailles' and 'Viande de qualité' is written in a cursive font. The name 'Charles Propin' is prominently displayed in a large, red, serif font. A small circular logo with 'QUALITE CERTIFIEE' is also visible.

Boucherie - Charcuterie - Volailles  
Viande de qualité  
**Charles Propin**  
30, rue du Coq - BELLAC - Tél. 05 55 68 40 65

## GARAGE JONQUET - BROUSSAUD RÉPARATEUR AGRÉÉ



CITROËN

23 A, rue Vergniaud  
87300 BELLAC  
Tél. 05 55 68 91 51



Plomberie - Chauffage  
Couverture - Dépannage  
Energies renouvelables



Jean-Claude  
**BARDU**

Domicile : 7, Allée Saint-Maixent  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
Tél. 05 55 68 77 45 - Fax 05 55 60 25 34  
jean-claude.bardu@wanadoo.fr

Hôtel  
Restaurant

05 55 47 32 21



4, route de Poitiers - 87300 Peyrat-de-Bellac  
contact@hotelleschataigniers87.fr

Charpente • Menuiserie

Bois • PVC



**BARDU Jacques**

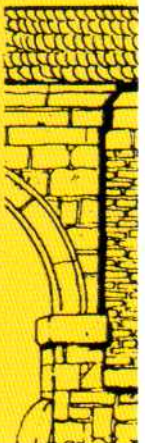
Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC  
Tél/Fax 05 55 68 02 13  
© 06 14 32 63 65

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

## MICHEL DUCHIRON

CONSTRUCTION - RÉNOVATION  
COUVERTURES - FAÇADES  
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

ROUTE DU BREUIL (RN 147)  
87300 PEYRAT-DE-BELLAC  
TÉL. 05 55 68 08 54  
Fax 05 55 68 84 69



## BRULÉ et Fils

Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq  
87300 BELLAC  
Tél. 05 55 68 15 93



**Agence PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre  
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,  
Un professionnel qualifié  
**AGENT IMMOBILIER**

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC  
05 55 68 72 06  
immobellac@wanadoo.fr  
www.fnaim.fr/immobellac



05 55 68 72 06

Votre fidélité récompensée  
**Ets TERRADE**

Quincaillerie, Bricolage

Bellac

Tél: 05.55.68.00.21

**Quincaillerie  
Bricolage  
Jardin**

**TAXI CORDIER**  
06 61 58 88 05  
05 55 68 14 67

Transports toutes distances  
Transports médicaux - Tiers payant  
Gares et aéroports  
Véhicules de 1 à 9 Places - Climatisés

**TAXI**

Communes de stationnement: Blanzac - Peyrat de Bellac - Mézières s/ Issoire  
0555 541 438 689 0032

NENERT  
AXA ASSURANCE AXA

**réinventons / notre métier**

**Assurances - Placements - Banque - Crédits**  
**Jean-Claude NENERT**  
9, Avenue Denfert-Rochereau - 87300 Bellac  
Tél. 05 55 68 04 90 - Fax 05 55 68 01 15  
Internet : [www.axa.fr](http://www.axa.fr) - E-mail : [agence.nenert@axa.fr](mailto:agence.nenert@axa.fr)

*Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.*

N° ORIAS 07-014-105 - Site ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**A MEUBLES X  
ANDRIEUX**  
conseil - qualité - service

**Meubles tous styles  
- CUISINES SUR MESURE -  
Route de Poitiers - BELLAC**  
**05 55 68 14 43**